

SEANCES PLENIERES DU CHSCT DES 29 SEPTEMBRE ET 2 OCTOBRE 2015

Ces séances plénières du CHSCT ont eu lieu sous la présidence de M GAULLIER. Etaient également présents des représentants de la DDFIP, des Douanes, de l'ENFIP et de la DNID, la secrétaire-animatrice du CHSCT, un médecin de prévention, des assistantes sociales ainsi que les organisations syndicales : CGT et SOLDAIRES (FO n'était présent que le 2 octobre).

L'ordre du jour étant trop dense pour une seule journée, cette séance plénière s'est déroulée sur une journée et demi.

Une déclaration liminaire a été lue par SOLIDAIRES. Il y était notamment fait état que la Direction se souciait peu de la présence et des avis des OS puisque les groupes de travail du CHSCT, boycottés par l'ensemble des OS, se sont tenus entre la Direction et ... la Direction. (Pour rappel : le boycott de ces GT continuera tant que nous ne récupérerons pas nos droits syndicaux, à savoir la convocation de nos suppléants et experts à toutes les séances du CHSCT y compris les groupes de travail).

En réponse, M GAULLIER a assuré qu'il était attentif aux propos tenus par les OS. Cependant, la France étant un état de droit, régit par des règles de droit, il ne se voyait pas les violer sous prétexte d'un boycott. Il nous a informé que la Direction Générale était au courant de notre demande de modification du règlement intérieur du CHSCT.

Séance du 29 septembre 2015 :

I/ Approbation des PV des séances plénières des 10 avril et 4 juin 2015

Ils ont été approuvés à l'unanimité.

II/ Lettre de mission de la nouvelle assistante de prévention de la DDFIP

Monsieur GAULLIER nous a présenté Madame ROUX Martine, nouvelle assistante de prévention de la DDFIP, qui succède à Madame CAUSSE, mutée dans un autre département.

III/ Transfert et nouvelles implantations des services de Meaux

La CGT Finances Publiques 77 informe la Direction qu'il est inadmissible que nous n'ayons pas eu les plans des futures implantations alors même que ces derniers ont été transmis aux élus du CTL de la veille. Madame FARCY, responsable du service BLI (budget logistique immobilier) s'agace de cette remarque et dit que les fiches d'impacts nous ont été transmises ... La CGT insiste sur la nécessité d'avoir toutes les informations pour pouvoir siéger correctement. Madame FARCY dit que des loupés peuvent arriver La CGT apprécie sa « franchise » obtenue à l'arracher ...

Le déménagement de la cité de Meaux et l'arrivée des collègues des Cordeliers nous est présenté. La CGT Finances Publiques 77 s'interroge sur le devenir de la secrétaire, le manque de toilettes, le manque de box de réception, l'absence de grande salle de réunion et le manque d'isolation (froid en hiver et chaud en été). Les réponses sont vagues et insuffisantes : la secrétaire reste pour le moment, les toilettes sont en nombre suffisants pour l'ensemble de la cité, de nouveaux box pourraient être trouvés (suite au déménagement de la RF), pas de possibilité d'avoir une grande salle de réunion (il faut faire avec ce qui est présent sur le site), et une demande de subvention va être faite pour mieux isoler les fenêtres et changer la chaudière.

Le problème du stationnement est évoqué. 40 personnes arrivent des Cordeliers. Or, il manque déjà cruellement de places de parking. Monsieur GAULLIER affirme que tout a été fait pour améliorer la situation. En effet, 20 places supplémentaires ont été louées et 4 places dans le parking sous-terrain actuel, soit 24 emplacements, vont être spécialement réservés aux brigades. La CGT s'inquiète de ce passe-droit ... Nul doute que ces faveurs entraîneront des conflits !

La CGT s'abstient et Solidaire vote contre.

IV/ Remplacement des menuiseries extérieures à l'ENFIP de Noisiel

Remplacer les ouvrants sur le site de Noisiel était devenu une nécessité face à une isolation défectueuse. Les travaux nous sont présentés et n'appellent aucune remarque de notre part.

V/ Bilan des suivis du 1^{er} semestre 2015

A/ Concernant les accidents

Chaque accident est traité : les causes sont recherchées et des solutions adaptées sont mises en place.

La CGT Finances Publiques 77 s'inquiète du manque de participants pour les formations dispensées par le CHSCT. Elle souligne que, dans nombre de cas, le refus du chef de poste est en cause. En effet, pour certains, ces formations sont inutiles, telle la formation aux risques routiers CENTAURE. La CGT réitère sa demande, à savoir que les offres de formations soient envoyées directement sur les boîtes personnelles des agents et que la demande de formation des agents soit également envoyée directement sur la boîte mël de l'assistante de prévention, et ce afin d'éviter que les chefs de service n'opposent une « fausse » nécessité de service à leurs agents qui souhaiteraient bénéficier de ces formations.

Monsieur GAULLIER et Madame TABARD sont « choqués » d'apprendre l'existence de telles pratiques et demandent à ce que tout incident de la sorte leur soit communiqué.

Les OS demandent, une énième fois, au directeur des Douanes de nous fournir la liste des EPI (équipement de protection individuelle) qu'il a l'obligation de donner à ses agents, et ce afin de vérifier que chaque douanier possède bien le matériel nécessaire pour éviter les accidents, mais aussi afin de rejeter toute demande d'achat de matériel, faite au CHSCT, alors que celui-ci doit être fourni par la Direction des Douanes. Le directeur nous promet, une nouvelle fois, que cette liste nous sera donnée ... Nous espérons que, cette fois, il tiendra sa parole ...

B/ Concernant les EEI (exercices d'évacuation incendie)

La CGT Finances Publiques 77 demande à ce que Madame ROUX, nouvellement nommée, relance les trésoreries qui n'ont, à ce jour, toujours pas fait leur exercice annuel d'évacuation. Cette dernière nous dit avoir déjà pris cette initiative, tant pour les postes de plus de 50 agents que pour les petites structures.

Monsieur GAULLIER nous précise également que ces exercices vont devenir une obligation rajoutée dans les lettres de missions des gestionnaires de sites. Le problème sera, dorénavant, de trouver des gestionnaires de site. En effet, cette fonction est contraignante et peu attractive. Les volontaires se font rares ...

C/ Concernant les FS (fiches de signalement)

Notre attention a surtout été retenue par l'agression verbale d'un élu, récidiviste, envers les agents de la trésorerie de Provins.

Ce dernier refusait de se voir appliquer les nouveaux horaires et exigeait que les portes lui soient toutes ouvertes. Or, face à cette agression de la part d'un représentant de l'état, qui plus est premier officier de police judiciaire au niveau communal, aucune lettre ni rappel à l'ordre ne lui a été envoyée !!! Aucun dépôt de plainte n'a été enregistré !!! La CGT demande pourquoi cette personne qui, au contraire, devrait montrer l'exemple, bénéficie de passe-droit. Surtout un récidiviste !!! Quelle discrimination vis-à-vis des autres citoyens et quel manque de considération pour les agents de la DGFIP !!!

La réponse, gênée, de la Direction a été que, s'agissant d'un élu, la réponse habituelle ne pouvait être mise en place. Une lettre de soutien a été envoyée à l'agent et rappel a été fait au chef de poste qu'il pouvait et **devait** recevoir, sur rendez-vous, même aux heures de fermeture, les élus. La CGT note que seuls nos collaborateurs ont eu droit à leur rappel à l'ordre !!!!

Face au conflit permanent entre agents au SIP de Fontainebleau, la CGT demande à la Direction qu'elle est sa position et quelle solution elle pense apporter pour régler les problèmes et apaiser les tensions. Madame TABARD nous informe qu'une gestion en interne a été demandée au chef de service. La CGT constate que l'absence de réponse est une réponse en soit pour la Direction ...

La CGT Finances Publiques 77 a également demandé des explications quant à la prise en charge tardive de l'agression subie en juillet 2015 par une collègue à l'accueil de Meaux. Madame TABARD confirme que la réponse immédiate qui lui a été apportée par Madame CAUSSE, ancienne assistante de prévention, n'était pas adaptée et que le fait qu'elle-même soit en vacances ainsi que son adjointe, a retardé cette prise en charge. La CGT demande à ce que les congés du personnel de la DRH ne soit pas un obstacle à une prise en charge rapide et adaptée en cas d'agressions subies par les collègues en poste.

Madame TABARD nous informe que le nécessaire sera fait afin qu'elle ne soit plus la seule destinataire des fiches de signalement, notamment en période de congés. Un envoi tripartite, vers l'assistante de prévention, Madame TABARD et son adjointe, sera dorénavant mis en place.

La journée avançant rapidement, l'ordre du jour a été modifié pour traiter en priorité les sujets les plus urgents.

VI/ Les registres SST 2015 (santé sécurité au travail)

A/ Concernant la DDFIP

- La canicule de cet été nous a fait prendre conscience que peu de poste étaient adaptés à de fortes chaleurs. Des mesures doivent être étudiées pour prévenir de nouveaux épisodes caniculaires.
- Le SIP de Nemours a particulièrement souffert de cette canicule. Le médecin de prévention rappelle qu'un droit de retrait est possible, pour les personnes ayant des problèmes de santé, dès lors que la température excède 34°C. La réponse de la Direction a été de dire que de l'eau devait être achetée par les chefs de service via leur carte achat et que des ventilateurs ont été proposés. Cette solution temporaire et insuffisante ne nous convient pas. La CGT demande la mise en place de mesures concrètes.

B/ Concernant les Douanes

- Le site de Rungis va être désamianté dès novembre 2015, comme le préconisant le rapport de l'ISST de 2013. L'action de la Direction est tardive mais arrive enfin.
- Monsieur BOUVIER, directeur des Douanes, remercie le CHSCT pour le budget alloué pour la création de douches femmes. En effet, suite au cas de harcèlement sexuel rencontré, et bien que le fautif ait été sanctionné disciplinairement, ce nouvel équipement permettra d'éviter, du moins nous l'espérons, toute tentative future.
- Un bruit d'éboulement avait été constaté sur le site de Marne la Vallée. Le bureau SAFI s'est déplacé afin de faire les 1ères constatations. Apparemment, rien de grave en visuel. Toutefois, par précaution, le SAFI demande à ce qu'un échafaudage soit prévu pour vérifier plus en profondeur l'état du béton entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage. Demande a été faite au propriétaire, à qui cette recherche incombe, le 24 juillet 2015. A ce jour, le bailleur n'a donné aucune réponse. La CGT demande de relancer le propriétaire.

VII/ Projets de dépenses

Au 23 septembre 2015, le CHSCT disposait encore d'un budget de 76 620 €. Le total des travaux demandés s'élevait, quant à lui, à 92 903 €. Ainsi, la CGT a du faire des choix afin de financer les projets les plus urgents.

Parmi ces derniers, la CGT a insisté pour que des défibrillateurs soient installés sur les sites de petite taille qui en avaient fait la demande. A ce jour, seuls les SIP ou sites de grande taille en avaient été équipés. **La CGT Finances Publiques 77 estime que la vie n'est pas une affaire de taille de structure et que chaque site devrait posséder cet appareil qui sauve des vies.**

Après d'âpres discussions sur les projets à financer, l'ensemble du budget a été alloué.

VIII/ Rapport de la médecine de prévention pour 2014

Le docteur OSSELIN nous a présenté son rapport pour 2014. Le constat qui en ressort est que nombre de collègues se plaignent du manque de personnel et de surcharge de travail. Cette situation impacte leur conditions de vie, de travail et leur santé. La CGT rappelle à la Direction que les créations d'emplois au sein de la DDFIP sont une nécessité.

IX/ Information sur la vidéo protection

A/ Sur le site de La Ferté sous Jouarre

Pendant la période transitoire des travaux, effectués sur le site de la Ferté sous Jouarre, la vidéo protection a été mise en place. La Direction a décidé de la conserver pour l'avenir. La CNIL en a été informée, tout comme les agents et les usagers par affichage.

Cette dernière a pour but, selon Monsieur HUMBLLOT, de protéger les biens et les personnes. Même si cette vidéo peut être un atout en matière de protection, la CGT s'inquiète toutefois des dérives possibles, notamment en matière de surveillance des agents.

Toute vidéo protection doit être signalée et autorisée par la préfecture. Cette autorisation doit être renouvelée tous les 5 ans. Les OS demandent la liste de tous les sites actuellement sous vidéo protection.

B/ Sur le site de la DNID à Croissy-Beaubourg

La présentation équivalente, à celle de la DDFIP, nous a été faite sur cette vidéo protection.

X/ Rapport de visite de la délégation à la trésorerie de Dammartin-en-Goëlle

Cette visite avait plusieurs objets : voir les agents suite à l'affaire Charlie Hebdo et la prise d'otage qui a suivi dans une entreprise proche de la trésorerie, vérifier l'installation des agents ainsi que leur matériel et leur sécurité, et enfin se faire une idée de l'ambiance qui règne dans ces murs entre une chef de poste infantilissante et ses collaborateurs.

Cette visite, déjà reportée, s'est faite alors que la chef de poste était en congés. Cette dernière n'a pas du tout apprécié que cela se fasse en son absence, que ses collaborateurs nous parlent, et encore moins le compte rendu qui en a été fait par la délégation. Suite à notre passage, l'ensemble du personnel a été convoqué individuellement afin de trouver des responsables. La CGT s'inquiète fortement des représailles envers les agents de la trésorerie. Nous demandons à la Direction d'être extrêmement vigilante.

Quant aux travaux demandés par la délégation, certains ont été réalisés. D'autres sont en cours d'étude.

La journée se termine et la séance n'est pas finie. Nous sommes donc reconvoqués pour le 2 octobre.

Séance du 2 octobre 2015 :

Les OS lisent une délibération commune concernant le budget des élèves de l'ENFIP qui n'est pas attribué au CHSCT de la Seine et Marne alors même que nombre de travaux sont effectués pour le bien-être et la sécurité de ces derniers. Ainsi, nous demandons le versement de ces sommes, détenues par le CHS Ministériel, dans notre budget afin de pouvoir financer tous les travaux que l'ENFIP nous réclame (délibération jointe en annexe).

Madame BERNADIER, assistante sociale, étend sa demande au CDAS. En effet, les élèves de l'ENFIP bénéficient des sorties proposées par le CDAS 77 ainsi que de l'arbre de Noël. La question est donc de savoir si notre délégation sociale reçoit des budgets ou non pour ces derniers.

Monsieur GAULLIER, qui préside à la fois le CHSCT et le CDAS, se charge d'interroger le Ministère à ce sujet.

I/ Restitution de l'étude ergonomique nationale relative aux incidences de la dématérialisation (double écran)

Cette étude est pilotée par le bureau RH2C.

Deux départements étaient pilotes : la Seine et Marne (SIP de Melun et la trésorerie de Melun Val de Seine) et la Vienne. L'étude s'est terminée le 10 septembre 2015. Certaines pistes d'amélioration sont actuellement en cours d'élaboration.

La finalisation du projet sera connue en fin d'année 2015.

II/ Bilan de l'expérimentation de travail à distance entre les SIE de Melun et Nemours et poursuite de l'expérimentation avec le regroupement des deux SIE

Monsieur GAULLIER précise qu'il ne s'agit toujours que d'un projet tant que le Directeur général n'aura pas donné officiellement son feu vert. Pour la Direction, le fait que les agents ne bougent pas physiquement de place occulte tous les autres désavantages : travail télécommandé à distance par un chef qui se trouve physiquement à Melun, conditions de travail dégradées, lenteur des nouvelles applications informatiques unifiées non prévues pour un travail à distance, séquençage des tâches et désintérêt du travail, risque de transfert des tâches honorifiques et intéressantes vers Melun pour ne laisser que le rébarbatif à Nemours, baisse du dialogue professionnel même si un cadre A reste sur place.

Pour toutes ces raisons, les OS présentes votent « contre » cette expérimentation.

III/ Fermeture de trois trésoreries au 1^{er} janvier 2016

Le 1^{er} janvier 2016, trois trésoreries doivent fermer même si, à ce jour, notre Ministre n'a pas encore pris officiellement sa décision.

Ainsi, la trésorerie mixte de Château-Landon rejoindrait les sites de Nemours (SIP et SPL), la trésorerie mixte de La-Chapelle-La-Reine les sites de Fontainebleau (SIP Fontainebleau et SPL Fontainebleau-Avon) et la trésorerie mixte de Saint Fargeau-Ponthierry le SIP Melun et les SPL Val de Seine et Fontainebleau-Avon.

La CGT Finances Publiques 77 refuse la fermeture de trésoreries de proximité, refuse la baisse du service public, refuse le transfert de missions et de chaises sans les agents qui vont avec. La CGT vote « contre » ce projet.

IV/ Restructuration de la mission foncière : particuliers et professionnels, PTGC

Monsieur GAULLIER présente cette restructuration

V/ Transfert de trois pôles enregistrement au 1^{er} septembre 2016

Les pôles enregistrement seront transférés vers les SPF.

Ainsi, le pôle enregistrement de Meaux ira au SPF de Meaux, celui de Melun au SPF de Melun.

Le pôle enregistrement de Lagny va, quant à lui, déménager puisqu'il devra rejoindre le SPF de Meaux.

La CGT s'inquiète du devenir des agents de Lagny qui refuseront de suivre leur mission à Meaux. La Direction sait que nombre d'entre eux refusera de déménager. Ils resteront alors sur site.

Ces refus sont attendus, et même espérés, par la Direction. En effet, Lagny étant très peu demandé, contrairement à Meaux, ces agents combleront le manque d'effectifs récurrent sur ce site. Ou comment faire d'une pierre deux coups ...

La CGT demande également que des formations rapides suivent chaque changement, qu'il s'agisse d'un changement de spécialité ou de filière. La Direction déplore, en effet, le manque de formations nationales pour tout changement de spécialité et nous assure qu'elle organisera, en local, toutes les formations nécessaires.

VI/ Réorganisation des attributions des divisions de la DDFIP : PPR (pôle pilotage ressource) et PGF (pôle gestion fiscale)

A/ Le PPR

Après avoir scindé en deux le service RH en 2013, entre les missions proprement Ressources Humaines et celles de la formation professionnelle, la Direction nous informe du regroupement de ces deux divisions. Faire et défaire, c'est toujours faire ... cependant, il ne faut oublier que derrière chaque réorganisation se trouvent des agents en perte de repères face à ce jeu des chaises musicales orchestrées par la Direction !

B/ Le PGF

Quant au pôle gestion fiscale, le nouvel organigramme nous est présenté.

VII/ Projet CLIC ESI

La note du 4 août 2014 précise les modalités d'utilisation de CLIC ESI, nouvelle imprimante virtuelle, actuellement en cours d'installation dans nos services.

La référente est Madame SOLERE Sandrine pour toute question concernant ce nouvel outil.

Sa mise en œuvre est prévue pour novembre 2015.

En l'absence de questions diverses, la séance se termine.

Vos élus CGT FINANCES PUBLIQUES 77 : Karine DADOUCHE, Edith BORUTA, Patrice BAZIR, Dominique BOUFFET